

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cinquantenaire du debarquement de Provence Question écrite n° 11132

Texte de la question

M. Philippe Auberger attire l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur la commemoration du cinquantenaire des debarquements des Allies et des troupes françaises en Normandie et en Provence. Si l'annonce de la commemoration concerne bien les deux debarquements dans les textes et communiques officiels, il n'en est pas de meme en ce qui concerne la diffusion de l'information. On sait ainsi que la commemoration du debarquement en Normandie revetira une exceptionnelle solennite, en presence des plus hautes autorites de l'Etat et des representants des Allies ; il serait neanmoins souhaitable que cette manifestation n'occultat pas le souvenir du debarquement en Provence des troupes Alliees, en majorite françaises, aidees par la Resistance interieure qui a largement facilite leur progression en territoire occupe. Ce debarquement consacra en effet la renaissance de l'honneur de l'armee française, qui, partie d'Afrique du Nord, avait deja brillamment combattu en Corse puis en Italie contre la resistance acharnee des troupes allemandes, et au prix de tres lourdes pertes. De meme, au cours de la recente discussion du budget des anciens combattants au Senat, il a envisage la participation des eleves de certaines classes a un concours national concernant le seul debarquement de Normandie, les laureats etant convies a assister aux ceremonies commemoratives, avec la possibilite de recueillir les temoignages des veterans presents. Il serait particulierement opportun pour les jeunes generations que cette initiative soit etendue au debarquement de Provence, dont la commemoration representerait, pour ceux qui l'ont vecu, la reconnaissance du pays envers l'armee d'Afrique. Il lui demande en conclusion de lui apporter toutes les assurances quant a la commemoration du debarquement de Provence, auquel la participation des troupes françaises fut tres importance.

Texte de la réponse

Le cinquantieme anniversaire du debarquement de Provence sera celebre cette annee avec beaucoup de faste, les commemorations prevues dans le Var et les Bouches-du-Rhone permettront, en effet, de rendre avec eclat, a l'armee et aux soldats d'Afrique, l'hommage qu'ils meritent. Le 14 aout, une grande revue navale aura lieu de Villefranche a Toulon avec la participation des flottes alliees. Le 15, jour anniversaire, sont prevues deux grandes ceremonies militaires en presence des plus hautes autorites americaines et francaises. La premiere se deroulera au Dramon, pres de Saint-Raphael ou ont debarque les Americains. Les personnalites se rendront ensuite a Cavalaire ou les troupes francaises avaient repris pied sur le sol national. Cette ceremonie rendra un hommage particulier a l'armee d'Afrique qui a joue un role tres important dans ce debarquement et dans la liberation de la France. D'autres manifestations de meme nature auront lieu egalement a Frejus et a Marseille au mois de septembre. De plus, le souvenir des combattants de l'armee d'Afrique sera egalement evoque au mois de mai prochain, a l'occasion de la commemoration du cinquantenaire des combats de Monte Cassino ou s'est illustre le corps expeditionnaire francais en Italie.

Données clés

Auteur : M. Auberger Philippe Circonscription : - RPR Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11132

Rubrique : Ceremonies publiques et commemorations

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre **Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 février 1994, page 684 Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1395